

— ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE —
ma voix doit compter

service public **SALAIRES**
emploi ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
PROTECTION SOCIALE retraite



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022



N'attendez pas qu'on vous donne la parole

Au quotidien, les baisses d'effectifs et de moyens à Météo-France posent des problèmes. Nous sommes nombreux à avoir le sentiment de ne plus pouvoir bien faire notre travail. Le nombre de mails et de sollicitations n'est plus gérable. Les météos méritent une meilleure reconnaissance.

D'autres choix sont possibles

Critères opaques pour les mutations, calendriers de projets non-réalistes, outils informatiques inadaptés... à Météo-France, il n'y a pas que le manque de moyens qui nous impacte, il y a aussi des choix.

C'est pourquoi la CGT-Météo porte la réalité du terrain à chaque réunion avec la direction. Nous défendons l'égalité de traitement. Nous avançons des argumentaires précis dont la qualité est reconnue.

Le collectif avant tout

La CGT-Météo défend plusieurs choix forts :

- la santé n'est pas monnayable : des effectifs, pas des heures en plus
- la défense du service public : des moyens, pas de la comm'
- l'égalité professionnelle : pas de discriminations, tout le monde y gagne
- le collectif, pas le corporatisme : des solutions communes, le cas par cas seulement pour les situations réellement particulières

**LE PROGRES SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL
C'EST POSSIBLE ET URGENT !**





500 postes en moins depuis 5 ans ... et une double peine en plus

Mise en place d'astreintes, augmentation des charges de travail, organisations à flux tendu... Ces 5 dernières années, l'Administration a cherché à supprimer les 500 postes prévus dans AP2022 tout en gardant, sur la forme, les mêmes missions. Avec les automatisations et la centralisation, la remise en cause des conditions de travail a été un des outils utilisés.

Pour les météos, c'est la double peine : des moyens insuffisants pour faire un travail de qualité ET des conditions de travail qui se dégradent.

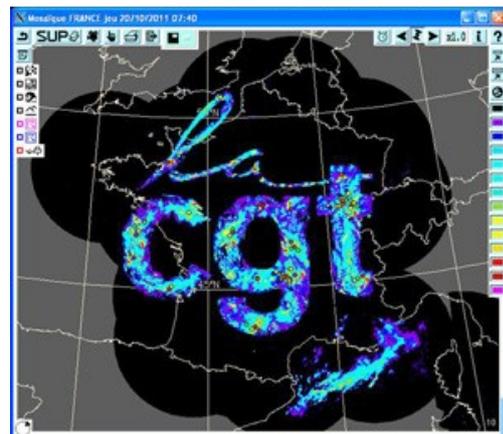
Changer de cap, c'est possible

Pour faire face à l'urgence climatique, il faut redonner des moyens à Météo-France. C'est pourquoi la CGT-Météo demande d'augmenter les effectifs de l'établissement et d'aller vers une plus grande présence dans les territoires.

Parce que le manque de reconnaissance pèse au quotidien, nous revendiquons l'augmentation du point d'indice, l'égalité de traitement entre les agents, le passage en catégorie A de tous les TSM.

A l'heure du télétravail, la CGT-Météo demande une organisation qui renforce réellement les collectifs de travail.

Pour que les automatisations ne se traduisent pas par une baisse de qualité du service rendu, nous demandons une intervention en région sur la future base de prévision.



Pouvoir déconnecter

Journées à rallonge, mails lus le week-end ou pendant les vacances, sollicitations inopinées... Les sous-effectifs combinés aux outils numériques concourent à l'intensification du travail et à la disponibilité permanente.

Individuellement comme collectivement, le « surtravail » pose de nombreux problèmes : déséquilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, perte de sens, organisation à flux tendu, manque de reconnaissance, risque d'épuisement...

Grâce à l'action syndicale - notamment de la CGT ingénieur.es, cadres et technicien.nes - le « droit à la déconnexion » est désormais inscrit dans la loi.

Pour rendre ce droit effectif et possible, il faut s'assurer que l'organisation et la charge de travail de chacun.e le permet : [cliquez ici pour retrouver nos propositions](#)

Défendre vos droits

Questions, conseils, avis... vous pouvez contacter les militant.es CGT directement sur votre lieu de travail, via la permanence hebdomadaire toulousaine ou par mail.

Pour faire remonter vos avis et défendre vos droits, nous préparons de manière collective chaque réunion avec la direction. Nous nous appuyons aussi sur les moyens de notre confédération (relais, comparatifs, juristes...).



Des résultats concrets à la météo...



Avec vous, notre engagement sur la durée permet d'obtenir des résultats. Quelques exemples :

- . les sous-effectifs à Météo-France ont été rendus visibles : création d'un dossier de presse, interviews, rencontres avec des élu.es.
- . un plan d'action égalité femmes-hommes a été mis en place.
- . la refonte des temps de travail a été moins importante que voulue par la direction - voir notre bilan ici.
- . les problèmes des contractuel.les ont été mis en lumière : revalorisation des thésards, meilleure gestion des contrats.
- . les sorties d'école en VH 2022-2023 ont vu leur frais d'hébergement pris en charge.
- . sans compter l'accès aux droits dans de nombreux cas individuels, entre autres lors de la mise en place du RIFSEEP.

... comme ailleurs en France

La CGT se bat depuis 125 ans pour combattre la loi de la jungle capitaliste. Et ça marche. Illustrations récentes :

- . abandon de la pseudo-réforme des retraites (2019-2020)
- . lutte contre l'évasion fiscale : amende de 1,2 milliard d'euros à Mc Donalds (juin 2022)
- . défense des droits des salariés ubérisés : condamnation de Deliveroo (printemps 2022)
- . reconnaissance du travail des premier.es de corvée : victoire pour les femmes de ménage de l'IBIS Batignolles (2021)
- . bataille pour la transition écologique : maintien de la papeterie de la Chapelle Darblay (2022)
- . lutte contre les discriminations : régularisation de travailleurs sans-papiers



Rien n'est écrit d'avance

Il y a toujours des alternatives. L'histoire prouve que les luttes ont permis au fil du temps d'obtenir satisfaction pour le monde du travail, pour l'intérêt général. Mais ces luttes ne sont jamais gagnées d'avance.

Aujourd'hui l'urgence écologique a enfin sa place dans le débat public. La CGT y prend sa part et fait partie du collectif « Alliance écologique et sociale » regroupant ONG, associations, syndicats, organisations de jeunesse.



CSA késako ?

Depuis 5 ans, la démocratie sociale a été durement touchée. Les champs de compétences des CAP ont fortement diminué. Comme dans le privé, les CHSCT vont disparaître.

C'est dans ce contexte qu'ont été créés les Comités Sociaux d'Administration (CSA). Ils reprennent les prérogatives des ex-comités techniques. A Météo-France, ils seront épaulés par des « formations spécialisées » (FS) compétentes en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Vote du 1^{er} au 8 décembre 2022 – pour quoi faire ?

Vous allez élire vos représentant.es : des collègues qui seront vos porte-paroles et défendront vos intérêts. A Météo-France, votre vote concernera plusieurs instances : le Comité Social d'Administration (CSA), le CSA Ministériel et les Commissions gérant les différents corps présents à Météo-France (CAP, CAO et CCP).

Des résultats de votre vote en CSA découleront les compositions des CSA de service. En découleront aussi les moyens humains octroyés à vos représentant.es pour travailler à vous aider.



Les candidates et candidats de la CGT-Météo

François Giroux	ITM	Dirce/Services	Lyon
Thomas Floderer	ITM	Dirop/Compas	Toulouse
Marc Drogoz	TSM	Dsm/Aéro	Lyon
Maxime Brissard	ITM	Dsm/Aéro	Lyon
Claire Chanal	TSM	Dirif/Medias	Saint Mandé
Clément Testa	OE	Dso/Dos	Toulouse
Sandrine Lafont-Linden	TSM	Dirso/Services	Agen
Robin Waldman	IPEF	Desr/Cnrm	Toulouse
Arnaud Rougier	ADM	Sg/Dap	Toulouse
Catherine Picard	ITM	Dirne/Services	Strasbourg
Frédéric Leroy	TSM	Diro/Services	Rennes
Carole Labadie	ITM	Desr/Cnrm	Toulouse
Vincent Lorne	TSM	Dso/Dot	Lille
Marc Borelli	TSM	D2c/Dv	Ajaccio
Catherine Caspar	TSM	Dirn/Services	Lille
Gildas Dayon	Contractuel	Desr/Cnrm	Toulouse
Steven Testelin	ITM	Dirif/Medias	Saint Mandé
Gaëlle Kerdraon	ITM	Desr/Cnrm	Lannion
Gil Jacquin	ITM	Diroi/Obs	La Réunion
Carole Cibot	ITM	Diro/Services	Rennes

#jevotecgt
Du 1^{er} au 8 décembre 2022

ESSENTIELLE **POUR** NOS DROITS, **POUR** LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE